



L'ÉDITO

Le 8 juin dernier, le Conseil Communautaire, en grande partie renouvelé à la suite des élections municipales, a procédé à son installation. Lors de cette réunion, les membres du bureau ont été élus et l'assemblée a fait le choix de revoir son organisation et sa manière de travailler collectivement.

Ainsi, le nombre de vice-présidents est passé de 13 à 7. Les contours de leurs missions ont été clarifiés et ils assument dorénavant la responsabilité d'un pôle précis au sein de la CCQB (travaux et voirie, jeunesse, culture...).

Tous les 15 jours, le bureau se réunit pour faire le point sur les actions réalisées et pour se fixer les objectifs pour les semaines suivantes.

Ces réunions sont délocalisées au sein des communes membres les moins peuplées. Ainsi, le premier bureau s'est déroulé dans la commune d'Ussel qui compte 94 habitants, puis ont suivi Soucirac, Montamel, Saint-Cirq Madelon, Lamothe-Cassel... Le maire de la commune qui reçoit est bien évidemment convié. Ce format de groupe de travail permet de faciliter et fluidifier les échanges et surtout d'apprendre à tous, à mieux se connaître pour travailler de concert.

Notre volonté est d'approfondir et d'enrichir le lien de coopération intercommunale, fondement de la cohésion de notre structure, afin de bâtir une véritable communauté au sein de laquelle chacune des vingt communes trouve sa place.

Dans les mois à venir, nous allons engager la communauté de communes sur la voie de la mutualisation dans plusieurs domaines comme l'informatique et les équipements et ce, conformément à la préconisation de la cour régionale des comptes. Cette mutualisation sera un des grands chantiers de 2021 et devrait, à terme, permettre une rationalisation des coûts.

Concernant les équipements, les travaux du nouveau gymnase du Vigan viennent de s'achever. Il s'agit là d'une magnifique réalisation qui répond à un réel besoin de la population du territoire. En effet, les plannings d'utilisation des désormais 3 gymnases sont d'ores et déjà complets. De plus, il s'agit de la seule de nos structures qui pourra accueillir du public lors de compétitions.

Concernant la piscine intercommunale de Gourdon, nos services techniques et les élus travaillent à faire avancer la phase d'avant-projet. Cet équipement représentera un investissement pérenne sur au moins les trois décennies à venir. Ainsi il est indispensable de prendre le temps nécessaire pour imaginer et construire un lieu répondant au mieux aux attentes de nos concitoyens.

Beaucoup de projets restent à mener ou à développer. La volonté des élus impliqués dans un nouveau mode de fonctionnement et la qualité du personnel intercommunal vont nous permettre, j'en suis certain, d'avancer rapidement et de mettre toutes les forces de la CCQB plus encore au service de l'intérêt de toutes et tous ■

**Jean-Marie Courtin,
Président de la CCQB**

Mandature 2020-2026

Les 7 Vice-Présidents & leurs chargés de mission



Patrick LABRANDE
1er VP – Transition
énergétique & environnement
Maire de Saint Germain du Bel Air



Yves DELMAS
2ème VP – Finances
& administration
Élu au Vigan



Nathalie DENIS
3ème VP
PLUi & logement
Élue à Gourdon



Claude VIGIÉ
4ème VP
Travaux & voirie
Maire de Milhac



Michel FALANTIN
5ème VP – Sports,
jeunesse & action sociale
Élu à Gourdon



Nathalie CABRIÉ
Chargée de mission Transition
énergétique & environnement
Élue à Gourdon



Christian LEGRAND
Chargé de mission
Finances & administration
Élu au Vigan



Pascal SALANIÉ
Chargé de mission
PLUi & logement
Maire d'Anglars-Nozac



André MANIÉ
Chargé de mission
Travaux & voirie
Maire de Saint Clair

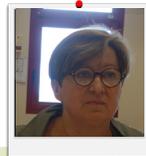


Annie SOURZAT
Chargée de mission Sports,
jeunesse & action sociale
Maire d'Ussel

Les délégués communautaires



Gérard GAYDOU
Maire de Concorès



Fabienne LALANDE
Maire de Fajoles



Josianne CLAVEL-MARTINEZ
Élue à Gourdon



Alain DEJEAN
Élu à Gourdon



Fabienne GABET
Élue à Gourdon



Jacques GRIFFOUL
Élu à Gourdon



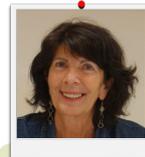
Jean-Marie RIVAL
Élu à Gourdon



Patrick DELPECH
Maire de Lamothe-Cassel



Jean-Michel FAVORY
Maire du Vigan



Sylvette BÉLONIE
Élue au Vigan



Zargha de ABREU
Élue au Vigan



Nicole PITTALUGA
Élue au Vigan



Jean-François BÉLIVENT
Maire de Montamel



Michel COMBES
Maire de
Saint Cirq Souillaguet



Jacqueline LEPOINT
Élue à Saint Germain
du Bel Air



Guy ROSSIGNOL
Maire de
Saint Projet



**Marie-Françoise
TALAYSSAT**
Maire de Soucirac

La Communauté de Communes Quercy Bouriane, est un EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) et exerce en lieu et place de ses 20 communes membres (Anglars-Nozac, Concorès, Fajoles, Gourdon, Lamothe-Cassel, Le Vigan, Milhac, Montamel, Payrignac, Peyrilles, Rouffilhac, Saint Chamarand, Saint Cirq Madelon, Saint Cirq Souillaguet, Saint Clair, Saint Germain du Bel Air, Saint Projet, Soucirac, Ussel et Uzech les Oules), un certain nombre de compétences définies dans ses statuts.

Certaines sont obligatoires, comme l'aménagement de l'espace, le développement économique, le développement touristique, d'autres sont optionnelles, et pour la CCQB, elles concernent la protection et mise en valeur de l'environnement, la politique du logement et du cadre de vie, l'action sociale, la création, l'aménagement et l'entretien de la voirie communale d'intérêt communautaire.

Comment fonctionne la CCQB ?

Les conseillers communautaires siègent au sein du Conseil Communautaire, l'organe délibérant du groupement intercommunal.

Le conseil se réunit régulièrement, au minimum une fois par trimestre, et ses séances sont publiques.

Des commissions thématiques sont instituées pour préparer les projets de décision et les dossiers qui seront ensuite soumis au conseil communautaire. Depuis la loi de réforme des collectivités territoriales de 2010, ces commissions peuvent être ouvertes à tout conseiller municipal afin de renforcer les liens entre communes et communautés.

La place des maires fait l'objet d'une attention particulière, ils siègent au sein d'une conférence des maires, également constituée du Président et des vice présidents.

Quelles sont ses ressources ?

Les ressources fiscales propres d'une communauté de Communes proviennent à la fois d'impositions assises sur les entreprises et sur les ménages.

Sur les entreprises, il s'agit de la contribution économique territoriale (CET), composée de la cotisation foncière des entreprises (CFE), reposant sur des bases foncières, et de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), dont le taux est fixé au niveau national.

Sur les ménages et les entreprises :

- Les communautés prélèvent désormais toutes une part des taxes directes portant principalement sur les ménages et dont elles fixent des taux additionnels : il s'agit des taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties, ainsi que la

part départementale de la taxe d'habitation transférée en 2010 à l'occasion de la réforme de la taxe professionnelle.

- La suppression annoncée de la taxe d'habitation, qui doit être compensée, et la réforme de la fiscalité locale prévue pour les prochains mois devraient néanmoins rebattre les cartes des ressources financières et fiscales locales.

Les ressources dites «financières» proviennent de dotations de l'État, et prennent la forme d'une dotation globale de fonctionnement (DGF), formée d'une dotation d'intercommunalité spécifique ainsi que d'importantes dotations de compensation liées aux différentes réformes successives de la taxe professionnelle.

Le montant de la dotation d'intercommunalité dépend de la population, du potentiel fiscal et du coefficient d'intégration fiscale des communautés, qui mesure le degré de mise en commun de la fiscalité (et des compétences) par les communes au profit de la communauté ■

(source AdCF)



Stéphane MAGOT
6ème VP – Économie,
emploi & tourisme
Maire de Peyrilles



Nicole BRUNEAU
7ème VP
Culture
Élu à Gourdon



Fabienne CHARBONNEL
Chargée de mission
Économie, emploi & tourisme
Élu à Payrignac



Dominique SCHWARTZ
Chargée de mission
Culture
Élu à Gourdon



Joseph JAFFRÈS
Élu à Gourdon



Christine OUDET
Élu à Gourdon



Joël PÉRIÉ
Élu à Gourdon



Nicolas QUENTIN
Élu à Gourdon



Jérôme MALEVILLE
Maire de Payrignac



Jean-Michel GABET
Maire de Rouffilhac



Christine MAURY
Maire de
Saint Cirq Madelon



Jean-Marc LACROIX
Maire d'Uzech
les Oules

La Convention Territoriale Globale : Outil de développement du projet social de la CCQB

Dès 2018, la Communauté de Communes Quercy Bouriane (CCQB) s'est engagée dans une démarche de Convention Territoriale Globale.

Une Convention Territoriale Globale (CTG) est un contrat d'engagement politique entre une collectivité locale et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) visant à maintenir et à développer les services aux familles en matière de petite enfance, d'enfance et de jeunesse. Elle remplace progressivement les Contrats Enfance Jeunesse devenus trop complexes et trop lourds sur le plan de la gestion.

Les CTG ont donc pour objectif de favoriser la territorialisation de l'offre globale de services de la branche Famille de la CAF en l'organisant de manière structurée et priorisée, en cohérence avec les politiques locales.

La conclusion d'une CTG permet par exemple d'adapter les équipements, de développer de nouveaux services, d'améliorer l'accès aux droits, de développer l'animation de la vie sociale, de coordonner les interventions des différents acteurs...

Dans le cadre de l'élaboration d'une Convention Territoriale Globale, l'approche est la plupart du temps, élargie à d'autres politiques que celles strictement liées à la branche Famille de la CAF : habitat, santé, mobilité, culture, sports, vieillissement...en fonction des spécificités du territoire. D'où l'importance d'associer de nombreux acteurs à la démarche.

La CCQB a donc procédé à un travail de diagnostic et d'élaboration de son projet social, avec le soutien et l'expertise du réseau Cause Commune qui a utilisé une méthodologie participative et une approche transversale des politiques communautaires. La dynamique a réuni, pendant plusieurs mois, des élus, des techniciens, des acteurs institutionnels et associatifs issus de l'enfance, de la jeunesse, de l'action sociale, de la santé et de la culture.



LES COLOS APPRENANTES

À nouveau disponibles pour vos enfants cet automne, profitez-en!



Le résultat de ce travail consiste en un projet autour de quatre axes :

- 1. Faciliter la vie des familles**
- 2. Impliquer, mobiliser et accompagner les jeunes à l'autonomie**
- 3. Accompagner les publics, notamment les plus vulnérables**
- 4. Soutenir et animer la vie sociale**

Chacun de ces axes est décliné en objectifs, en sous-objectifs et en actions à mettre en place.

La Convention Territoriale liant la CCQB et la CAF du Lot a été signée en janvier 2020 et une coordinatrice a été recrutée mi-février afin d'accompagner la mise en œuvre de ce projet de territoire. Elle travaille en lien avec les élus, les partenaires institutionnels et les associations. Son rôle est de :

- Développer des actions transversales avec les différents services de la collectivité et avec tous les acteurs concernés par la CTG

- Coordonner les actions avec les autres dispositifs financés par la CAF et avec les autres schémas et programmes territoriaux (Projet Educatif de Territoire, Contrat Local

de Santé, Schéma de Cohérence Territorial, ...)

- Faire connaître l'offre du territoire et valoriser les actions existantes

- Assurer une veille prospective en matière de besoins des familles et proposer des réponses

- Assurer l'évaluation des actions menées dans le cadre de la CTG ■

Un exemple concret d'action mise en place par la coordinatrice a été de permettre à une quinzaine d'enfants et de jeunes de participer au dispositif des « colos apprenantes » durant cet été 2020 grâce à un travail partenarial avec les organisateurs et les institutions ainsi qu'avec les familles.



Contact - Myriam Mottard :
05 65 37 23 70 / 06 07 11 47 59
Mail : cood.ctg.ccqb@gmail.com

La Bicoque labellisée Information Jeunesse



Par arrêté préfectoral en date du 1er Juillet 2020, l'ALSH «La Bicoque» est labellisé «Information Jeunesse» et offre désormais aux jeunes du territoire, en plus des animations habituelles, un accueil, une écoute et une information dans le respect de la charte «Information Jeunesse». **L'accueil y est gratuit, anonyme et accessible à tous (jeunes, parents, professionnels de la jeunesse).** L'Info Jeunes Gourdon propose d'informer les

jeunes en les accompagnant au quotidien dans leurs recherches et leurs projets, en les aiguillant vers une multitude de services et de renseignements sur les métiers, études, emplois, loisirs, vacances, sports et la vie pratique... **L'Info Jeunes Gourdon** travaille également en partenariat avec les établissements scolaires, les associations, pour initier des actions de sensibilisation ou les soutenir sur différentes thématiques : santé, Europe, citoyenneté, éducation à l'image et aux médias...

La Mission Locale du Lot est chargée du déploiement sur le département, d'un projet intitulé la **Boussole du Lot**, et s'appuie sur l'Info Jeunes Gourdon pour accompagner ce dispositif.

La Boussole des jeunes vise à améliorer l'accès des jeunes à l'information et à leurs droits mobilisables près de chez eux.

La Boussole repose sur un portail internet. Il s'agit de présenter aux jeunes, à partir d'un mini questionnaire, une offre de services simple à comprendre et à mobiliser, mise en avant par les acteurs du territoire.

Le jeune peut alors choisir, parmi ces propositions celle(s) qui présentent le plus d'intérêt pour lui et peut demander à être contacté directement par le professionnel auteur de cette offre dans un délai garanti ■

Contact : 06 79 61 87 00
Mail : bicoque.ccqb@gmail.com
www.laccqb.fr



Nouveaux locaux pour l'ALSH de Saint Germain du Bel Air

L'ALSH occupe actuellement des espaces au sein de l'école maternelle et primaire mais se trouve un peu à l'étroit pour développer ses activités. A partir du mois de décembre 2020, **l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de Saint Germain du Bel Air s'installera dans ses nouveaux locaux situés dans l'ancien office du tourisme.** Ce nouveau lieu permettra aux familles de **mieux identifier le centre de loisirs** et à l'équipe de professionnelles **d'accueillir les parents et les enfants dans de meilleures conditions.**

Les animatrices disposeront d'un

espace « bureau » dans lequel les parents pourront être reçus et écoutés, la grande salle du rez-dechaussée servira de salle d'activités et le coin lecture permanent offrira désormais un cocon aux enfants désireux d'être au calme.

Les groupes d'enfants pourront aussi être répartis sur des lieux différents puisque les locaux scolaires seront encore utilisés (cantine, salle de motricité, local pour la sieste ...).

La directrice de l'ALSH souhaite faire participer les enfants à l'aménagement et à la décoration afin de les aider à s'approprier ce nouveau lieu de vie ! ■



Le RAM évolue en Relais Petite Enfance

Créés en 1989 à l'initiative de la Cnaf, les relais assistants maternelles (RAM) ont profondément évolué depuis trente ans et leur dénomination d'origine ne correspond plus à la diversité de leurs missions, ce qui nuit à leur lisibilité.

Les missions des RAM se sont étoffées d'une mission d'information à l'égard des parents (modes d'accueil individuel ou collectif, spécifique ou non, application et respect, en tant qu'employeurs du droit du travail...) comme des professionnels (conditions d'accès et d'exercice de ces métiers, aides auxquelles ils peuvent prétendre, information et orientation en matière de droit du travail...).

Le relais petite enfance se positionne donc comme le «service de référence de l'accueil individuel, tant pour les parents que pour les professionnels».

Les relais «ont pour rôle d'informer les familles sur l'ensemble des modes d'accueil, collectifs ou individuels, et de les accompagner dans le choix de l'accueil le mieux adapté à leurs besoins».

Du côté des professionnels, les relais petite enfance «participent à l'amélioration de la qualité de l'accueil des enfants, au renforcement de l'attractivité des métiers d'assistant maternel et de garde d'enfants à domicile et à leur professionnalisation, sans préjudice des missions spécifiques confiées au service départemental de protection maternelle et infantile».

Source : Banque des territoires



Liliane Rosier et Adeline Mercadié,
de l'ALSH de Saint Germain du Bel Air
06 45 94 93 41
Mail : alsh.stgermain@gmail.com

En 2020, la MSAP devient France Services



**France
services**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

«**France Service** » est un label qui garantit la qualité des services proposés, avec pour objectif de maintenir, simplifier et faciliter la relation avec les services publics, en effectuant le 1er niveau d'information, la constitution de dossier et la mise en relation avec de nombreuses administrations et organismes publics.

- **CAF** (Caisse d'Allocations Familiales)
- **CPAM** (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)
- **DGFIP** (Services des Impôts et la Direction Générale des Finances Publiques)
- **CNAV** (Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse)
- **MSA** (Mutualité Sociale Agricole)
- **Ministère de la justice CDAD** (Conseil Départemental de l'Accès aux Droits)
- **Pôle Emploi**
- **Ministère de l'intérieur** (pour les formalités de carte d'identité, permis de conduire, carte grise....etc)
- **La Poste** (pour la création d'adresse mail)
- **La Mission Locale du Lot** (dont les bureaux sont situés dans les mêmes locaux), s'adresse aux jeunes déscolarisés de 16 à 25 ans.

Ce nouvel espace public permet :
- **d'accéder gratuitement à 5 postes informatiques** pour les personnes dépourvues d'ordinateur ou de

connexion internet,
- **d'être accompagné dans l'apprentissage de la navigation sur internet** afin de devenir autonome,
- **de numériser des documents destinés aux administrations,**
- **d'imprimer gratuitement des documents administratifs ou liés à la recherche d'emploi,**
- **de se documenter sur les formations,** le Compte Personnel de Formation (CPF), la Validation des Acquis et l'Expérience (VAE), le micro-crédit, les aides de l'Etat pour le « mieux habiter »,
- **de trouver toutes les informations sur la solidarité à Gourdon** (Centre médico-social, CCAS Centre Communal d'Action Sociale, Croix Rouge, Restos du cœur, Secours Catholique, Secours Populaire), sur ADECA 46 (Centre de coordination du dépistage organisé des cancers), les rdv CPAM – CAF et PMI (centre de Protection Maternelle et Infantile) pour l'accompagnement lors d'une maternité, sur le CIDFF (Centre d'information sur les droits des Femmes et de la Famille), sur tous les n° d'urgence sociale, sur l'affichage des formations proposées par la région, le programme de l'OUSTAL (La Maison des Aidants), de la Bicoque, de la BIG, de la Maison du Piage...etc...,
- **d'aider à la rédaction de lettres, CV et lettres de motivation** et aussi à la compréhension de courriers reçus par les usagers.

Les partenaires suivants tiennent une permanence régulière dans les locaux afin d'éviter aux usagers de se déplacer loin de chez eux :

- **ADIE** (Association pour le Droit à l'Initiative Economique) : micro crédit pour la création ou le développement d'une activité professionnelle
- **ADIL** (Association Départementale Information Logement) : toute information concernant le logement
- **ANEFA** (Association Nationale pour l'Emploi et la Formation en Agriculture)
- **BGE** (ensemBLE pour aGir et Entreprendre) : aide à la création ou reprise d'entreprise
- **CAP EMPLOI** : aide à l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés
- **MOSAIC** : accompagnement des travailleurs handicapés
- **CIBC** : bilan de compétence et VAE (valorisation des acquis)
- **CIRFA AIR** : information et recrutement armée de l'air
- **CIRFA TERRE** : information et recrutement armée de terre
- **Geiq46** : regroupement d'employeurs BTP
- **Insertion professionnelle pour les bénéficiaires de RSA** : association Alisé (asso humanitaire, d'entraide, sociale) ■

Contact : Véronique Heisler-Voirin
Espace France Services : 98 Av. Gambetta à Gourdon
du Lundi au Vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h
Tél : 05 65 41 95 50 - Mail : msap.ccqb@gmail.com



Transport À la Demande (TAD), mode d'emploi

- **Le Taxi Odile Caudroy (05 65 21 43 48 ou 06 77 08 10 33)** est le nouveau transporteur au départ d'Anglars-Nozac, Fajoles, Gourdon, Milhac, Payrignac, Rouffilhac, Saint Cirq Madelon, Saint Projet et Le Vigan
- **Les Voyages Castelnau (05 65 41 08 99)** assurent toujours quant à eux, les transports au départ de Saint Chamrand, Saint Cirq Souillaguet, Saint Clair, Soucirac, Concorès, Lamothe Cassel, Montamel, Peyrilles, Saint Germain du Bel Air, Ussel et Uzech les Oules.

Le principe reste inchangé, ce service s'adresse à tous les habitants de la CCQB, au tarif de **2€ le trajet simple ou 4€ le trajet aller-retour et assure** :

- une liaison vers Cahors le 1er jeudi du mois (le matin)
- une liaison vers Gourdon (tous les mardis et jeudis (hors 1er jeudi du mois le matin)
- une liaison vers Saint Germain du Bel Air le vendredi matin (jour de marché)

Prise en charge autour de 9h30

Contact : CCQB
Tél : 05 65 37 23 70 - Mail : ccqb@wanadoo.fr



Voirie : le programme 2020 est bouclé

La CCQB réalise chaque année, dans le cadre de la compétence «Création, aménagement et entretien de la voirie communale classée communautaire», des **travaux d'entretien effectués par son équipe en régie et confiés à des entreprises les travaux d'investissement pour la réfection de la voirie.**

Les travaux réalisés en régie ont débuté début juin suite à la période de confinement liée à la crise sanitaire du Covid. Après une période de préparation des sols (rebouchage des trous, balayage et nettoyage), ce sont **43 km de voies qui ont été remis à niveau pour 41 km initialement programmés.**

Au cours de cette campagne, 7 chantiers tests ont été réalisés sur les communes de Gourdon, Uzech, Soucirac, Lamothe Cassel, Montamel, Saint Chamarand et Concorès, soit un peu plus de 2 km de linéaire, sur lesquels a été mise en œuvre la technique spécifique d'enduit superficiel d'usure bicouche, généralement utilisée lors de travaux d'investissement, afin de permettre une meilleure étanchéité des voies dans le temps.

Les conditions climatiques optimales et le travail accompli par l'équipe, ont permis d'obtenir de bons résultats.

La campagne PATA étant maintenant terminée, les agents de l'équipe voirie vont désormais pouvoir se consacrer au curage de fossés, au comblement des nids de poules, au balayage des voies et à l'entretien de plus de 200 ouvrages d'arts.

Concernant les travaux d'investissement, ce sont près de 15 km de voies qui ont été refaits à neuf pour un montant de l'ordre de 425 000 € TTC.

Sur les 20 chantiers réalisés, la technique d'enduit superficiel d'usure type bicouche a été privilégiée. Lors de la préparation, plusieurs techniques ou matériaux innovants ont été employés.

Dans un souci de préservation environnementale, 70 % de la grave émulsion appliquée à titre préparatoire est issue de matériaux recyclés. De même, une expérimentation a été réalisée sur le chantier de Peyrilles, avec la réutilisation pour partie des matériaux extraits lors du re-profilage de la voie par rabotage.

Cette technique permettant de limiter l'apport de matériaux de carrière tout en améliorant les caractéristiques de la couche d'assise de la voie.

Cette méthode devrait ainsi permettre une meilleure résistance de la voie à une circulation régulière de fort tonnage.

En parallèle, des **travaux d'enrochement sont programmés sur les communes de Concorès, Saint Germain du Bel Air et Saint Cirq Madelon pour un montant de 17 634 € TTC**, et devraient être finalisés d'ici la fin de l'année 2020.

Par ailleurs, **les 2 premières tranches de travaux dans le bourg de Saint Germain du Bel Air, ont été réalisées à hauteur de 37 700 € TTC et les travaux d'aménagement des abords de la mairie et de la salle des fêtes dans le bourg de Montamel sont d'ores et déjà engagés pour un montant de 20 500 € TTC.**

Ces travaux sont prévus d'ici la fin de l'année si les conditions climatiques le permettent, et dans le cas contraire seront reportés au printemps 2021.

Enfin, toujours dans le cadre du programme d'investissement, ont été effectués à Gourdon des travaux à proximité de l'église Saint Siméon ainsi que dans la rue du Colonel Jaubert mais également des travaux de raccordements aux voies communales en parallèle à la réfection de la RD704 par le Département du Lot.

L'ensemble des travaux exécutés en investissement, tout comme le choix des voies reprises en régie, est validé par la commission voirie de la communauté de communes, après concertation en amont avec chaque commune concernée.

Enfin, en 2020 les travaux sur les ouvrages d'art sont engagés à hauteur de 44 205 € TTC et devraient être réalisés en grande partie d'ici la fin de l'année. Il s'agit principalement de travaux de mises en sécurité sur des ponts (garde-corps) ■



Quelques chiffres clés

- 670 km de voies communales
- 32 km de rues
- 106 000 m² de places
- 213 ouvrages d'arts
- Budget annuel 2020 en investissement : 550 000 €
- Dépenses de fonctionnement : 692 160 €, dont :
 - > 34 % de charges de personnel
 - > 32,5 % de dépenses en matériaux pour l'entretien des voies
 - > 19 % pour le fauchage et le débroussaillages des 670 km de voies
 - > 14,5 % de charges générales diverses (carburant, entretien des véhicules, assurances, etc ...)

Contact : Services Techniques de la CCQB
Tél : 05 65 37 23 70 - Mail : ccqb@wanadoo.fr



COVID-19 : Bilan des aides octroyées aux entreprises

Face à la crise sanitaire sans précédent engendrée par l'épidémie du Coronavirus, c'est l'activité économique de l'ensemble des acteurs du territoire qui a été impactée.

Pour que les entreprises, travailleurs indépendants, artisans, commerçants, professions libérales, puissent y faire face, **l'État et la Région Occitanie ont mis en place des mesures de soutien immédiates en faveur des entreprises.**

Une aide de l'État de 1 500€ peut être versée aux indépendants, micro entrepreneurs, TPE en situation de fermeture administrative ou de baisse de chiffre d'affaires de plus de 50% de mois à mois entre 2019 et 2020. Une simple déclaration sur le site de la DGFIP permet de bénéficier de cette aide.

La Région Occitanie abonde ce financement à hauteur de 2 000 € à 5 000 € pour les entreprises de 1 à 10 salariés.

Ce dispositif régional varie selon la taille des entreprises et peut intervenir suite à des pertes de chiffre d'affaire dès 40% pour le mois de Mars et dès 20% pour le mois d'Avril.

La Communauté de Communes Quercy Bouriane a décidé d'accompagner les entreprises du territoire en majorant l'aide régionale par le versement de 500€ supplémentaires pour les entreprises jusqu'à 10 salariés.

A ce jour, 116 subventions ont été attribuées aux entreprises locales pour un montant total de 58 000€ ■

Contact : CCQB
Tél : 05 65 37 23 70
Mail : ccqb@wanadoo.fr



Le Gymnase Intercommunal du Vigan dans les startings-blocs !

La construction du gymnase du Vigan s'achève, 14 entreprises titulaires des marchés de travaux seront intervenues sur cette opération.

Située au niveau du secteur scolaire, proche du centre-bourg, ce nouvel équipement favorisera l'attractivité du territoire et le développement de son animation sportive.

La forte dynamique du monde sportif rend cet outil indispensable, avec le constat depuis quelques années, de la

saturation des 2 gymnases gourdonnais.

D'une hauteur sous plafond à 9 mètres, il permettra d'accueillir les compétitions régionales des fédérations de volley-ball, de badminton, de handball et de basket-ball.

Le gymnase est doté de gradins en capacité de recevoir 250 spectateurs. Les équipes adverses pourront enfin être accueillies dans des conditions optimales et les rencontres pourront se clôturer dans l'espace de convivialité prévu à cet effet, aménagé dans le hall d'entrée.

L'équipement est financé en partie par l'Europe, la Région Occitanie, le Département du Lot, et le reste à charge sera financé à moitié par la commune du Vigan et la CCQB.

Encore un peu de patience et ce nouveau gymnase donnera une bouffée d'oxygène aux clubs sportifs du territoire.

Il accueillera également l'ALSH et les scolaires... Écoles du Vigan et Cité scolaire Léo Ferré.

Contact : Service Sports
Tél : 05 65 27 01 17 - Mail : oms@gourdon.fr

RETROUVEZ
L'AGENDA ET LES ACTUS SUR
www.laccqb.fr

CONTACTS UTILES

MAISON COMMUNAUTAIRE

98, av. Gambetta - Gourdon
Tél. : 05 65 37 23 70
ccqb@wanadoo.fr
Site web : www.laccqb.fr

POLÉ NUMÉRIQUE

20, Bd des Martyrs - Gourdon
Tél. : 05 65 37 10 22
cyber-base@polenumerique.net
Site web : www.polenumerique.net

ESPACE SOCIO-CULTUREL - ESPACE PUBLIC MULTIMÉDIA - BIBLIOTHÈQUE - RAM

RDC Logements foyers Tourtrou
Saint-Germain-du-Bel-Air
Tél. : 05 65 24 59 43

BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE de Gourdon

Pl. Noël Poujade - Gourdon
Tél. : 05 65 41 30 92

BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE de Concorès

Le Bourg - Concorès
Tél. : 05 65 31 18 94

RELAIS ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S

Gourdon / Saint-Germain/ Le Vigan
Tél. : 06 84 82 58 33

LA BICOQUE

26, Av. Gambetta - Gourdon
Tél. : 05 65 37 60 78
ou 06 79 61 87 00

ALSH SAINT GERMAIN DU BEL AIR

Ecole de Saint Germain du Bel Air
Tél. : 06 45 94 93 41
alsh.stgermain@gmail.com

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

20 Bd des Martyrs - Gourdon
Tél. : 05 65 27 52 50
info@tourisme-gourdon.com
Site web : www.tourisme-gourdon.com

MAISON DU PIAGE

Le Bourg - Fajoles
Tél. : 05 65 32 67 36
contact@maisondupiage.fr
Site web : www.maisondupiage.fr

ESPACE FRANCE SERVICES

98 avenue Gambetta - Gourdon
Tél. : 05 65 41 95 50
msap.ccqb@gmail.com

SERVICE SPORT

Mairie - Place Saint Pierre - Gourdon
Tél. : 05 65 27 01 17
oms@gourdon.fr

Imprimé sur papier recyclé
Tirage à 6900 exemplaires
Crédit photo p6 : Nelly Blaya
Département du Lot
Crédit photo p7 : Michel Sirot
Photos, graphisme,
mise en page, rédaction :
Services CCQB
Impression : Imprimerie Aussel Gourdon